

Politique de protection des renseignements personnels

Version 1 | Dernière modification 20 septembre 2023.

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment GMF Rive-de-l'Etchemin recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1 À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

GMF Rive-de-l'Etchemin – site de Saint-Anselme
9, rue Gilles-Audet,
Saint-Anselme, Qc
GOR 2N0
Tél : 418-885-9625

GMF Rive-de-l'Etchemin – site de Saint-Henri
200-2725 rte Président-Kennedy,
Saint-Henri, Qc
GOR 3E0
Tél :418-882-2268

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre nos responsables de la protection des renseignements personnels par courriel :

Pour le site de Saint-Anselme

Mme Marie-Claude Vermette
administration@cmsta.ca

Pour le site de Saint-Henri

Mme France Tavera
France.tavera@gmf.gouv.qc.ca

ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Au sein de notre regroupement de cliniques médicales, nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit :

- Ensemble du personnel et des professionnels, médecins, étudiants et stagiaires :
 - Prendre connaissance et respecter la présente politique.
 - Prendre part aux activités de formation et de sensibilisation.
 - N'utiliser les informations personnelles récoltées que dans le cadre de leurs fonctions professionnelles.
 - Aviser la responsable de la protection des renseignements personnels lors de l'observation d'un manquement à la présente politique, ou lorsque la personne juge qu'il y a une situation à risque pour la protection des renseignements personnels.
- Professionnels régis par un ordre professionnel
 - Respecter les normes de leur ordre professionnel et leur code de déontologie en ce qui a trait au secret professionnel et à la tenue de dossier.
- Responsable de la protection des renseignements personnels :
 - Tenir un registre de tous les incidents concernant la confidentialité, le cas échéant.

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels (y compris nos étudiants et nos stagiaires) par le biais des activités suivantes :

2 Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

« **Incident de confidentialité** » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« **Renseignement personnel** » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

3 Comment allons-nous traiter vos Renseignements Personnels

<i>Comment collectons-nous vos renseignements personnels</i>	<p>Par les informations fournies par les utilisateurs de la clinique directement.</p> <p>Par les informations transmises par des tiers dans l'exercice de nos fonctions (CISSS, Guichet d'accès à la première ligne (GAP), guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)).</p>
<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	<p>Données démographiques, moyens de vous contacter.</p> <p>Numéro d'assurance maladie.</p> <p>Renseignements sur l'état de santé, en lien avec la prestation de soins de santé.</p>
<i>Après de qui collectons-nous vos renseignements personnels</i>	<p>Vous, directement.</p> <p>Tiers, dans l'exercice de nos fonctions (CISSS, Guichet d'accès à la première ligne (GAP), guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), autres cliniques médicales, intervenants du réseau de la santé).</p>
<i>Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?</i>	<p>Vous fournir des services de santé.</p> <p>Vérifier votre identité.</p> <p>Administrer vos dossiers.</p> <p>Vous contacter dans le cadre de vos soins de santé.</p>
<i>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?</i>	<p>Pour les usagers/patients de la clinique: il sera impossible pour nous de vous offrir de nos services sans avoir de vos renseignements personnels.</p>
<i>Qui aura accès à vos renseignements personnels?</i>	<p>Les membres du personnel et les professionnels de la clinique médicale, dans le cadre de leurs fonctions respectives.</p>
<i>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?</i>	<p>Certains de nos fournisseurs, dans le cadre de leurs activités, pourraient avoir accès à certains de vos renseignements personnels. Par exemple, les fournisseurs de solutions technologiques comme le dossier médical électronique, les fournisseurs de services de prise de rendez-vous, les fournisseurs en lien avec la facturation médicale. Ceux-ci auront accès au strict minimum des informations nécessaires pour leurs services.</p>
<i>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels</i>	<p>Conformément avec les normes de tenue de dossier médical, les informations seront conservées pour un minimum de 5 ans.</p>

	Pour les informations qui ne sont pas régies par les normes de tenue de dossier médical ou professionnel, une destruction des renseignements est prévue après 5 ans.
<i>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Les renseignements personnels sont conservés électroniquement sur des serveurs sécurisés.

4 Quels produits technologiques utilisons-nous

Nom du logiciel	Nom du fournisseur	Utilités	Calendrier de mises à jour
Medesync	TelusSanté	Dossier médical électronique	N/A.

5 Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

6 Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions

6.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence.

Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

6.2 Forces de l'ordre

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

7 Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?

Il n'est pas impossible que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec. Cependant l'ensemble de nos fournisseurs pouvant avoir accès à certains renseignements dans le cadre de leurs fonctions sont basés au Québec.

8 Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : [Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.cai-ai.com/quebec)
- **Portabilité** : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9 Sites de tiers

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

10 Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?

Nous pourrions, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.
